

Phenolphthalein solution

34605-1L

Version 1.2

Date de révision
08.11.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Phenolphthalein solution
FDS-nombre : 000000021058
Type de produit : Mélange
Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire
Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | | |
|---------|---|--|
| Société | : Honeywell International Inc. 115 Tabor Road 07950-2546 Morris Plains USA | Honeywell International, Inc. 115 Tabor Road Morris Plains, NJ 07950-2546 USA |
|---------|---|--|

Téléphone :
Téléfax :
Pour plus d'informations,
veuillez prendre contact
avec: : SafetyDataSheet@Honeywell.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)
Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1
basé

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Phenolphthalein solution

34605-1L


Version 1.2

Date de révision
08.11.2019

Liquides inflammables Catégorie 3
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
Irritation oculaire Catégorie 2
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Mutagénicité sur les cellules germinales Catégorie 2
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité Catégorie 1B
H350 Peut provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction Catégorie 2
H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

| | | | |
|-------------------------|---|---|--|
| Pictogrammes de danger | : |  | |
| Mention d'avertissement | : | Danger | |
| Mentions de danger | : | H226 H319 H341 H350 H361f | Liquide et vapeurs inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité. |
| Conseils de prudence | : | P201 P210 P243 P280 P305 + P351 + P338 P308 + P313 | Se procurer les instructions avant utilisation. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. |

Phenolphthalein solution

34605-1L

Version 1.2

Date de révision
08.11.2019

Composants dangereux qui : phénolphtaléine
doivent être listés sur
l'étiquette

Étiquetage spécial de : Réservé aux utilisateurs professionnels.
certains produits:

2.3. Autres dangers

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

| Nom Chimique | No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE | Classification 1272/2008 | Concentration | Remarques |
|---------------------------|--|---|-----------------------|-----------|
| phénolphtaléine | 77-09-8 604-076-00-1 201-004-7 | Muta. 2; H341 Carc. 1B; H350 Repr. 2; H361f | >= 5 % - < 10 % | 1* |
| éthanol; alcool éthylique | 64-17-5 603-002-00-5 01-2119457610-43 200-578-6 | Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 | >= 50 % - <= 100 % | 1* |

1* - Pour connaître les limites de concentration spécifiques, reportez-vous aux annexes 1272/2008

Autres composants de ce produit sont non dangereux et/ou sont présents à des concentrations inférieures aux limites de déclaration obligatoire.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8. Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Phenolphthalein solution

34605-1L

Version 1.2

Date de révision
08.11.2019

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Inhalation:

En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Contact avec les yeux:

Laver immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Protéger l'oeil intact. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion:

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

donnée non disponible

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11. :

Phenolphthalein solution

34605-1L

Version 1.2

Date de révision
08.11.2019

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée
Mousse
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre sèche

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Les vapeurs peuvent être transportées loin du site de travail avant de s'enflammer et de revenir en flammes à leur source.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

La distance de retour de flamme peut être considérable.

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:

Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Enlever toute source d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Tout déversement dans l'environnement doit être évité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Phenolphthalein solution

34605-1L

Version 1.2

Date de révision
08.11.2019

Enlever avec un absorbant inerte.
Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.
Utiliser des outils de sûreté ne provoquant pas d'étincelles et des équipements électriques antidéflagrants
Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Aspiration sur le site indispensable. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Le produit est facilement inflammable. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. La distance de retour de flamme peut être considérable. Caractérisation comme "Lieu à risque d'explosion" Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Mesures d'hygiène:

Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau Entreposer séparément les vêtements de travail. Pratiques générales d'hygiène industrielle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Ne pas laisser ouverts les fûts et les récipients. Conserver à l'écart de la chaleur. Éviter une exposition directe au soleil.

Précautions pour le stockage en commun:

Ne pas stocker en commun avec: Oxydants Acides Bases

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

Phenolphthalein solution

34605-1L

Version 1.2

Date de révision
08.11.2019

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

| Composants | Base / Valeur | Valeur / Type d'exposition | Facteur de dépassement | Remarques |
|---------------------------|------------------|--------------------------------------|------------------------|---------------|
| éthanol; alcool éthylique | INRS (FR) VME | 1.900 mg/m ³ 1.000 ppm | | Valeur limité |
| éthanol; alcool éthylique | INRS (FR) VLE | 9.500 mg/m ³ 5.000 ppm | | Valeur limité |

VME - Valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle (VME):

VLE - Valeur limite d'exposition à court terme (VLE):

Valeurs DNEL/PNEC

| Composant | Utilisation finale/ incidence | Durée d'exposition | Valeur | Voies d'exposition | Remarques |
|---------------------------|---|--------------------|------------------------|----------------------|-----------|
| éthanol; alcool éthylique | Travailleurs / Aigu - effets locaux | | 1900 mg/m ³ | Inhalation | |
| éthanol; alcool éthylique | Travailleurs / Long terme - effets systémiques | | 343mg/kg bw/d | Contact avec la peau | |
| éthanol; alcool éthylique | Travailleurs / Long terme - effets systémiques | | 950 mg/m ³ | Inhalation | |
| éthanol; alcool éthylique | Consommateurs / Long terme - effets systémiques | | 114 mg/m ³ | Inhalation | |
| éthanol; alcool éthylique | Consommateurs / Aigu - effets locaux | | 950 mg/m ³ | Inhalation | |
| éthanol; alcool éthylique | Consommateurs / Long terme - effets systémiques | | 206mg/kg bw/d | Contact avec la peau | |

Phenolphthalein solution

34605-1L

Version 1.2

Date de révision
08.11.2019

| | | | | |
|---------------------------|---|--------------|-----------|--|
| éthanol; alcool éthylique | Consommateurs / Long terme - effets systémiques | 87mg/kg bw/d | Ingestion | |
|---------------------------|---|--------------|-----------|--|

| Composant | Compartiment de l'environnement / Valeur | Remarques |
|---------------------------|--|-----------|
| éthanol; alcool éthylique | Eau douce: 0,96 mg/l | |
| éthanol; alcool éthylique | Eau de mer: 0,79 mg/l | |
| éthanol; alcool éthylique | Sédiment d'eau douce: 3,6 mg/kg | |
| éthanol; alcool éthylique | Sol: 0,63 mg/kg | |

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Mesures d'ordre technique

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.
Éviter l'accumulation de vapeurs en assurant une ventilation adéquate pendant et après l'utilisation.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains:

Matière des gants: caoutchouc butyle

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,7 mm

Butoject® 898

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Phenolphthalein solution

34605-1L

Version 1.2

Date de révision
08.11.2019

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Porter un équipement de protection adéquat.

Tenue de protection antistatique ignifuge.

Éviter le port de vêtements de travail dont les fibres fondent en cas d'incendie.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | | |
|-------------------------------|---|--------------------------|
| Forme | : | liquide |
| Couleur | : | incolore |
| Odeur | : | donnée non disponible |
| Point/intervalle de fusion | : | donnée non disponible |
| Point/intervalle d'ébullition | : | 80 °C à 1.013 hPa |
| Point d'éclair | : | 24 °C coupelle fermée |
| Température d'inflammation | : | donnée non disponible |

Phenolphthalein solution

34605-1L

Version 1.2

Date de révision
08.11.2019

| | | |
|---------------------------------------|---|--|
| Propriétés comburantes | : | La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant. |
| Limite d'explosivité, inférieure | : | 3,4 % (v) |
| Limite d'explosivité, supérieure | : | 15 % (v) |
| Pression de vapeur | : | donnée non disponible |
| Densité | : | 0,900 g/cm ³ à 20 °C |
| Viscosité, dynamique | : | donnée non disponible |
| Viscosité, cinématique | : | donnée non disponible |
| pH | : | donnée non disponible |
| Hydrosolubilité | : | partiellement miscible |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | : | donnée non disponible |
| Densité de vapeur relative | : | donnée non disponible |
| Taux d'évaporation | : | donnée non disponible |

9.2 Autres informations

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Phenolphthalein solution

34605-1L

Version 1.2

Date de révision
08.11.2019

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.
Éviter une exposition directe au soleil.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts
Métaux alcalins
Peroxydes

10.6. Produits de décomposition dangereux

vapeurs / gaz inflammables
En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:
Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone (CO₂)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:
donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée:
donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation:
donnée non disponible

Irritation de la peau:
donnée non disponible

Irritation des yeux:
donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:
donnée non disponible

Danger par aspiration:
donnée non disponible

Autres informations:
donnée non disponible

Phenolphthalein solution

34605-1L

Version 1.2

Date de révision
08.11.2019

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:
donnée non disponible

Toxicité des plantes aquatiques:
donnée non disponible

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:
donnée non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:
donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:
Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:
Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Phenolphthalein solution

34605-1L

Version 1.2

Date de révision
08.11.2019

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:
Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE
CE Règlement No. 1013/2006

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

UN Numéro : 1170
Description des marchandises : ÉTHANOL EN SOLUTION
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 30
Étiquettes ADR/RID : 3
Dangereux pour l'environnement : non

IATA

UN Numéro : 1170
Description des marchandises : Ethanol solution
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes de danger : 3

IMDG

UN Numéro : 1170
Description des marchandises : ETHANOL SOLUTION
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes de danger : 3
No EMS Numéro : F-E, S-D
Polluant marin : non

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| Base | Valeur | Remarques |
|------|--------|-----------|
|------|--------|-----------|

Phenolphthalein solution

34605-1L

Version 1.2

Date de révision
08.11.2019

| | | |
|---|--|---|
| Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) | | Ce produit contient de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives ($\geq 0,1$ % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57). |
|---|--|---|

Centre de contrôle de poison

| Pays | Numéro de téléphone |
|--------------------|------------------------------|
| Autriche | +4314064343 |
| Belgique | 070 245245 |
| Bulgarie | (+35929154233 |
| Croatie | (+3851)23-48-342 |
| Chypre | +357 2240 5611 |
| République Tchèque | +420224919293; +420224915402 |
| Danemark | 82121212 |
| Estonie | 16662; (+372)6269390 |
| Finlande | 9471977 |
| France | +33(0)145425959 |
| Grèce | +30 210 779 3777 |
| Hongrie | (+36-80)201-199 |
| Islande | 5432222 |
| Irlande | +353(1)8092166 |
| Italie | +39 0649906140 |
| Allemagne | Berlin : 030/19240 |
| | Bonn : 0228/19240 |
| | Erfurt : 0361/730730 |
| | Fribourg : 0761/19240 |
| | Göttingen : 0551/19240 |
| | Homburg : 06841/19240 |
| | Mainz : 06131/19240 |
| Munich : 089/19240 | |
| Lettonie | +37167042473 |

| Pays | Numéro de téléphone |
|------------------|--|
| Liechtenstein | +41 442515151 |
| Lituanie | +370532362052 |
| Luxembourg | 070245245; (+352)80002-5500 |
| Malta | +356 2395 2000 |
| Pays-Bas | 030-2748888 |
| Norvège | 22591300 |
| Pologne | +48 42 25 38 400 |
| Portugal | 808250143 |
| Roumanie | +40 21 318 3606 |
| Slovaquie (NTIC) | +421 2 54 774 166 |
| Slovénie | +386 1 400 6051 |
| Espagne | +34915620420 112 (begär Gifinformation);+46104566786 |
| Suède | 112 (begär Gifinformation);+46104566786 |
| Suisse | 145 |
| Royaume Uni | (+44) 844 892 0111 |

Phenolphthalein solution

34605-1L

Version 1.2

Date de révision
08.11.2019

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Corée. Inventaire existant des produits chimiques (KECI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

| | | | |
|-----------------|---|-----------------------|--|
| phénolphtaleine | : | H341 H350 H361f | Susceptible d'induire des anomalies génétiques. Peut provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité. |
| éthanol | : | H225 H319 | Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une sévère irritation des yeux. |

Phenolphthalein solution

34605-1L

Version 1.2

Date de révision
08.11.2019

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne
CAS Chemical Abstracts Service
DNEL Derived no effect level
PNEC Predicted no effect level
vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance
PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.
Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.
